

MEDIAN TECHNOLOGIES

Rapport du commissaire aux comptes sur l'émission de bons de souscription d'actions (BSA 2022) avec suppression du droit préférentiel de souscription

(Assemblée Générale du 9 décembre 2022 - résolutions n°1 et 2)



Rapport du commissaire aux comptes sur l'émission de bons de souscription d'actions (BSA 2022) avec suppression du droit préférentiel de souscription

(Assemblée Générale du 9 décembre 2022 - résolutions n°1 et 2)

Aux Actionnaires

MEDIAN TECHNOLOGIES

Les 2 Arcs - Bâtiment B
1800 Route des Crêtes
06560 Valbonne

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au conseil d'administration de la compétence de décider une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 40 000 bons de souscription d'actions (BSA 2022), réservée à Monsieur Oern Stuge et Monsieur Kapil Dhingra, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Le montant maximum de l'augmentation du capital susceptible de résulter de cette émission s'élève à 2 000 euros.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 18 mois la compétence pour décider une émission et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Le choix des éléments de calculs retenus pour la fixation du prix d'émission des BSA 2022 et du prix de souscription aux actions de votre société par exercice des BSA 2022 a été déterminé en tenant compte des conclusions d'un rapport d'expert mandaté par votre société lors de l'émission de valeur mobilières au cours de l'année 2018. Nous ne pouvons donner notre avis sur ces modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, BP 81525, 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, Fax: +33 (0)4 91 99 30 31, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Par ailleurs, les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Marseille, le 23 novembre 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. CIZERON', written over a light grey horizontal line.

Philippe Cizeron